

FICHE CRÉÉE

2 FICHES CRÉÉES e.p.e

Nom : Brunat

Prénoms : Eugène **Surnom :**

Numéro matricule du recrutement : 460

Classe de mobilisation : 1900-1901

ÉTAT CIVIL :

Né le 11 Mai 1883, à St-Georges d'Espéranche canton de Heuprieux, département de l'Isère, résidant à St-Georges d'Espéranche, canton d'Heuprieux, département de l'Isère, profession de cultivateur, fils de Joseph et de Bouzon Emile, domiciliés à St-Georges d'Espéranche, canton d'Heuprieux, département de l'Isère.

N° 95 de tirage dans le canton d'Heuprieux

SIGNALEMENT :

Cheveux et, sourcils châtain-foncé, yeux châtains, front découvert, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale. Taille : 1 m. 56 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1) 3, militaire (2)

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)
Bon

Compris dans la 1^{re} partie de la liste du recrutement cantonal (portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Incorporé le 15 Novembre 1904. N° M^{le} 6565. Arrivé au Corps et soldat de 1^{re} classe ledit jour. Rallié à la 14^e section d'Infanterie Militaire le 31 décembre 1904. N° M^{le} 1091 (D^{re} du Gouverneur M^{le} de Lyon du 22 décembre 1904). Envoyé en congé le 12 juillet 1907. Certificat de bonne conduite accordé.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. 96^e Régiment d'Infanterie, 14^e section d'Infanterie Militaire.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. 14^e section d'Infanterie Militaire, 8^e rég^t d'infanterie, 29^e rég^t d'infanterie, 110^e rég^t d'infanterie.

AFFECTATIONS d'après guerre

14^e section d'Infanterie Militaire

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.
16 juillet 1900	Suziniac	Normandie

Comme Caporal de réserve le 8 Octobre 1910. Rappelé à l'activité par suite de la Mobilisation Générale.

1^{er} août 1914, arrivé au corps le 3 août 1914. Passé à la 24^e section d'Infanterie Militaire le 20 août 1915. Passé au 8^e rég^t d'infanterie le 12 février 1917. Passé au 29^e rég^t d'infanterie le 10 septembre 1917. Aux armées de l'Est le 21 mai 1918. Passé le 1^{er} Octobre 1923 classe de mobilisation.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

père de 3 enfants (Art. 58 de la loi du 1^{er} Avril 1923).

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans la 14^e section d'Infanterie Militaire du 3 au 24 Novembre 1910.

A accompli une 2^e période d'exercices dans la 14^e section d'Infanterie Militaire du 15 au 31 Octobre 1912.

Passé dans l'armée territoriale le

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Passé au 110^e rég^t d'infanterie le 20 Novembre 1917. Passé à la 1^{re} section d'infanterie le 1^{er} Janvier 1919. Mis le 17 Mars 1919 en congé illimité de démobilisation. Retire à St-Georges d'Espéranche.

A accompli une période d'exercices dans la 1^{re} section d'infanterie le 16 Janvier 1924. R.M. 12481/2 du 19-10-26. Passé dans la réserve de l'armée territoriale le. Libéré du service militaire le 15 octobre 1932.

Campagnes de l'Allemagne (Antérieurement simple) du 3 août 1914 au 20-Mai 1915 - Aux armées de l'Est à Jui 21 Mai 1918

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1889.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : exercé ou non exercé. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste l'indication à porter est : Ajourné.
Pour ceux compris dans la 6^e partie de la liste, l'indication à porter est : Service auxiliaire.
Pour ceux compris dans la 7^e partie de la liste, l'indication à porter est : Mis à la disposition du Ministre de la Marine. (Art. 4 de la loi)

an 16 mars 1919

2-89-1003. Guerre. - Registre matricule.